



Plaidoyer pour la santé mentale de la jeunesse à l'occasion des élections européennes de 2019

MèTIS Europe est une **Association européenne** qui regroupe des professionnels, des usagers, des organisations nationales s'intéressant à la **santé mentale de la jeunesse en Europe**.

Au moment où l'Europe s'apprête à élire un nouveau parlement, il nous paraît opportun de rappeler les progrès déjà effectués en matière d'acceptation des personnes subissant une fragilité psychique. Les politiques visant une société plus accueillante des différences sont déjà à l'œuvre et l'affirmation portée de la citoyenneté de ces personnes est **un objectif à poursuivre**.

MèTIS Europe encourage à continuer dans cette même voie pour mieux prendre en compte les enfants les adolescents, les jeunes adultes touchés psychologiquement. Les réponses inadaptées à leurs comportements risquent de les éloigner des espaces communs habituellement dédiés à leurs pairs (scolarisation, formation, emploi, habitat, culture, sport...).

Le trouble psychique est un état de mal-être qui perturbe l'apprentissage, la socialisation, l'éducation, la vie affective et empêche les jeunes qui en sont victimes de vivre pleinement une vie épanouissante. Au contraire, ce trouble les invite au repli, à la dévalorisation. Les familles de ces jeunes sont souvent démunies et les dynamiques familiales en sont perturbées.

Nous invitons les futurs parlementaires à se saisir du sujet et aller plus loin en forgeant une politique européenne commune en faveur de **réponses plus adaptées aux troubles psychiques de sa jeunesse**. Nous proposons quelques principes :

- **Promouvoir la santé mentale dans toutes les politiques européennes** : apprentissage, emploi, logement, soin, culture, sport, afin d'éviter les effets d'exclusion, de stigmatisation et de permettre des cursus adaptés et socialisants,
- **Poursuivre une politique plus inclusive** à l'école sans acharnement en préservant les institutions Sociales et médico-sociale et services dédiés aux enfants et adolescents qui permettent des alternances, des répit pour eux et leurs parents, des soutiens spécifiques,
- **Faciliter l'accès aux soins pour les enfants, les adolescents, les jeunes adultes** en maintenant ou créant des structures adaptées à leurs situations et correspondant à leur classe d'âge (éviter par exemple les proximités avec les adultes touchés psychologiquement dans les structures hospitalières),
- **Encourager une éducation** et un accompagnement sur l'usage des **écrans** et des **technologies** de la communication,
- **Prendre en compte certains décrochages scolaires et certaines phobies, comme une manifestation du trouble lui-même et non comme une intention ou une volonté à sanctionner.**

Nous demandons aux candidats à la députation européenne de s'engager à :

- **Créer un observatoire Européen de la santé mentale.** Comme le montre le Rapport de l'ENOC (Européan Network of Ombudspersons for Children), le sort qui est fait aux enfants et adolescents touchés psychiquement est très différent d'un pays à l'autre, l'investissement des différents pays est très variable.

L'observatoire aurait comme objectif principal de rassembler les données inhérentes au trouble psychique de chaque pays, d'analyser les modes d'accompagnement et de faire connaître les bonnes pratiques, les démarches innovantes,

- **Installer un délégué à la jeunesse,** seul interlocuteur qui coordonnerait les quatre Commissions, **Education, Santé, Emploi, Justice** afin de faciliter le traitement des demandes et l'instruction des dossiers,

- **Rapprocher les formations des travailleurs sociaux de chaque pays membre** afin de permettre des équivalences de qualifications reconnues dans chaque pays et permettre des passerelles,

- **Penser des tronc communs** infirmiers, médecins psychiatres et travailleurs sociaux,

- **Intégrer des modules de formation sur le trouble d'origine psychique à destination des enseignants,** durant leurs formations initiales ou continues,

- **Enseigner systématiquement des éléments des Droits des enfants, aux enfants eux-mêmes et dans tous les cursus de formation** (recommandation des défenseurs des droits des enfants),

- **Reconnaître** l'égalité des genres et le respect de leur expression sexuelle,

- **Permettre que tous les cursus, scolaires, apprentissage, puissent être aménagés** en intégrant des périodes de repli possible,

- **Créer des espaces d'accueil pour tous les adolescents** qui ont besoin de trouver des lieux de parole, de soutien, inspirés des Maisons des Adolescents,

- **Promouvoir une prévention et une intervention précoce,** pour les enfants jeunes et un soutien à leurs **parents**, à leurs **enseignants**, dès l'apparition des premières manifestations,

- **Ouvrir et financer des formations aux parents** d'enfants touchés psychiquement, leur permettre d'intervenir dans les cursus de formation (témoignage et expertise des parents et usagers),

- **Offrir la possibilité aux parents et familles d'enfants placés** de participer à **des réflexions et des décisions institutionnelles,**

- **Développer la recherche scientifique sur la médication des troubles psychiques adressée aux enfants.** Actuellement, la plupart des traitements qui leur sont prescrits ne sont que des adaptations empiriques des traitements dévolus aux adultes,

- **Créer un réel statut associatif européen et soutenir financièrement les petites Associations à vocation européenne,** œuvrant dans le champ de la santé mentale.

Déclaration de **MÉTIS Europe**
Bruxelles, le 19 avril 2019